

## COÛTS CAPITALISÉS



## **COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS**

- Le tableau 1 détaille les coûts capitalisés aux projets d'investissement du Distributeur. Ces
- coûts comprennent les prestations de travail et les coûts de gestion de matériel pour des
- activités de construction ou de développement. Ces coûts seront intégrés à la base de 3
- tarification lorsque les projets auxquels ils se rattachent seront mis en exploitation.

Tableau 1: Coûts capitalisés (M\$)

	Année historique	20	Année témoin	
Description	2013	D-2014-037	Année de base	2015
Prestations de travail	(266,3)	(301,5)	(284,5)	(283,5)
Gestion de matériel	(43,5)	(50,7)	(45,3)	(45,3)
Coûts capitalisés	(309,8)	(352,2)	(329,8)	(328,8)

## PRESTATIONS DE TRAVAIL IMPUTÉES AUX INVESTISSEMENTS DU DISTRIBUTEUR 2.

- Le tableau 2 présente les prestations de travail imputées par le Distributeur à ses
- investissements.

Tableau 2: Prestations de travail aux investissements

	Année historique	20	Année témoin	
Description	2013	D-2014-037	Année de base	2015
Valeur des prestations de travail (en M\$)	266,3	301,5	284,5	283,5
Dont: Avantages sociaux - Coût de retraite	33,4	25,6	21,2	25,1
Dont: Compte d'écarts - Coût de retraite	(10,4)	6,5	10,9	(2,1)
Heures imputées aux investissements	2 132 253	2 308 851	2 132 438	2 245 616
Taux horaire moyen (en \$)	125	131	133	126
Excluant charge de retraite	114	117	118	116

- Le Distributeur rappelle que le taux horaire moyen fluctue en fonction de l'évolution de ses
- composantes, notamment en fonction de l'évolution des coûts de masse salariale dont l'effet 8
- est atténué par l'efficience découlant de la refonte de certains processus.

Original: 2014-08-01 HQD-8, document 5



## 3. ÉTABLISSEMENT DE LA PRÉVISION DES PRESTATIONS DE TRAVAIL AUX INVESTISSEMENTS

- Dans sa décision D-2014-037<sup>1</sup>, la Régie demande au Distributeur de présenter une analyse
- plus détaillée sur l'établissement de la prévision des coûts capitalisés, de fournir une
- explication du modèle de prévision utilisé et de mettre en relation les coûts capitalisés et les
- 4 investissements.
- Le tableau 3 fait suite à la demande de la Régie et met en relation les prestations de travail
- et les investissements totaux du Distributeur.

Tableau 3 :
Prestations de travail / investissements

	Année historique	20	Année témoin		
Description	2013	D-2014-037	Année de base	2015	
Prestations de travail aux investissements (M\$)	276,7	295,0	273,6	285,6	
Investissements totaux (M\$)	863,6	913,3	1 011,3	943,5	
Pièce HQD-9-5	749,5	812,9	920,5	843,5	
PGEÉ	114,1	100,4	90,8	100,0	
Ratio prestations / investissements totaux	32,0%	32,3%	27,1%	30,3%	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Excluant le compte d'écarts - Coût de retraite

- Les prestations de travail représentent près de 30 % des investissements totaux. Le Distributeur tient cependant à souligner qu'il n'y a pas de lien systématique à établir entre les investissements et les prestations de travail et qu'une interprétation prudente doit en être faite puisque :
  - les prestations de travail sont une composante des investissements nécessitant de la main-d'oeuvre;
  - les investissements, outre la main-d'œuvre, incluent d'autres coûts dont par exemple, le coût des matériaux;
  - certains types d'investissement ne requièrent aucune main-d'œuvre du Distributeur, soit les investissements liés aux véhicules, aux bâtiments, aux projets TI de même que les travaux réalisés par des entrepreneurs externes.
- Le tableau 4 présente le détail des prestations de travail.

11

12

13

14

15

16

17

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> D-2014-037, paragraphe 272.



Tableau 4 :
Détail des prestations de travail

	Année historique	20	Année témoin		
Description	2013	D-2014-037	Année de base		
Valeur des prestations de travail (en M\$) <sup>1</sup>	276,7	295,0	273,6	285,6	
Métiers-lignes	167,6	185,8	159,5	162,1	
Projet LAD	19,1	8,6	23,1	30,3	
Autres	90,0	100,6	91,0	93,2	
Prestations de travail (en heures)	2 132 253	2 308 851	2 132 438	2 245 616	
Métiers-lignes	1 119 352	1 264 453	1 091 722	1 133 308	
Projet LAD	189 000	68 297	224 704	292 162	
Autres	823 901	976 101	816 012	820 146	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Excluant le compte d'écarts - Coût de retraite

- Le Distributeur effectue la planification de l'ensemble des travaux à réaliser sur le réseau de distribution en fonction des besoins et des travaux prioritaires du réseau, tout en tenant compte de sa capacité de réalisation anticipée. Ces travaux incluent les projets d'investissement inférieurs et supérieurs à 10 M\$ ainsi que les activités de maintenance imputées aux charges d'exploitation. La planification des travaux à effectuer sur le réseau est également influencée par certains facteurs exogènes tels que le contexte économique et les besoins des partenaires d'affaires.
- Pour les effectifs liés à la réalisation des travaux sur le réseau de distribution, soit les métiers-lignes, le Distributeur évalue la force de travail disponible en termes d'effectifs et en termes d'heures de présence au travail. Cette force de travail est ensuite allouée aux différents travaux à réaliser en fonction des besoins et des travaux prioritaires du réseau.
- Les autres prestations de travail imputées aux investissements, dont celles relatives aux travaux d'ingénierie, de mesurage, au PGEÉ et aux projets TI, sont établies en fonction de l'évolution de ces activités.
- Le tableau 5 présente l'évolution de la capacité de réalisation des métiers-lignes pour les années 2012 à 2015, lesquels représentent plus de la moitié des heures de prestations totales du Distributeur.

Tableau 5 : Capacité de réalisation - Métiers-lignes

Capacité de réalisation des	2012		2013		2014		Année	
métiers-lignes	D-2012-024	Réel	D-2013-037	3-037   Réel   D-2014-037   Année de base		témoin 2015		
Capacité totale	2 339 486	2 254 263	2 247 235	2 178 798	2 025 726	1 930 110	2 012 191	
Heures auxinvestissements	1 454 712	1 288 051	1 438 629	1 119 352	1 264 453	1 091 722	1 133 308	
Heures aux charges	884 774	966 212	808 606	1 059 446	761 273	838 388	878 883	
ETC	1 549	1 397	1 439	1 316	1 333	1 302	1 412	





3

4

5

6

Sur la période 2012-2014, une réduction du nombre d'ETC et de la capacité totale de réalisation du Distributeur est constatée, témoignant ainsi :

- du nombre important de départs à la retraite ;
- de la gestion plus rigoureuse du temps supplémentaire selon les priorités d'affaires, réduisant celui réalisé à des fins d'investissement :
- de l'optimisation des processus de travail.
- Le tableau 5 démontre également, sur la période 2014-2015, une augmentation du nombre
- 8 d'ETC permettant au Distributeur de rétablir en partie sa capacité de réalisation totale.
- 9 Ainsi, l'efficience effectuée au cours des dernières années par le Distributeur ainsi que les
- effets liés au renouvellement de la main-d'œuvre<sup>2</sup> ont eu des effets notables sur les heures
- réalisées aux investissements.
- Le niveau des prestations de travail en terme de volume ne variant pas selon les facteurs
- d'indexation utilisés dans la formule paramétrique pour établir l'enveloppe des charges
- d'exploitation, mais plutôt en fonction de l'évolution des investissements, le Distributeur
- demande à la Régie de reconnaître les prestations de travail à titre d'activité de base avec
- facteurs d'indexation particuliers<sup>3</sup>.

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir HQD-8, document 2, section 1.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Voir HQD-8, document 1, section 1.2.2.